



HAL
open science

Les fêtes : production et régulation

Camille Boubal, Yannick Le Hénaff, Jean-Samuel Beuscart

► **To cite this version:**

Camille Boubal, Yannick Le Hénaff, Jean-Samuel Beuscart. Les fêtes : production et régulation. *Terrains et Travaux: Revue de Sciences Sociales*, 2024, N° 43 (2), pp.5-26. 10.3917/tt.043.0005 . hal-04511107

HAL Id: hal-04511107

<https://hal.science/hal-04511107>

Submitted on 19 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre du numéro: Faire les fêtes

Titre de l'introduction : Les fêtes : production et régulation

« La bamboche, c'est terminé » déclarait le préfet du Centre-Val de Loire Pierre Pouëssel lorsque le couvre-feu retombait en France en octobre 2020. Cette période de restriction due à la pandémie de Covid-19 a particulièrement touché les espaces et industries de la fête, fragilisés par les annulations de festivals et les fermetures des lieux où la présence du public était jugée trop dense. Ce sont aussi parmi les derniers espaces à rouvrir, présupposant leur caractère « non essentiel » (Fournier, 2021). Ces difficultés sont venues s'ajouter à des discours récurrents sur la désertion des bars et discothèques, dans le monde rural en particulier, et que met en lumière le travail photographique de François Prost en couverture de ce numéro. Ces discours de déclin doivent toutefois être relativisés : d'une part car les espaces de la fête se renouvellent, à l'image des lieux éphémères, souvent des friches industrielles, en vogue dans les grands espaces urbains ; d'autre part car la fête reste un symbole largement mobilisé comme en témoigne, par exemple, l'usage après les attentats du 13 novembre 2015 du mot d'ordre "Paris est une fête".

Champ d'étude historiquement investigué par l'anthropologie et l'histoire, avec un intérêt pour l'excès et la transgression ou l'effet de fusion sociale, la fête est largement définie comme productrice de ruptures : avec les normes, les temporalités, le quotidien, le travail. La fête, ou plutôt les fêtes, recouvrent aujourd'hui un ensemble vaste allant des pratiques nocturnes urbaines aux grands rassemblements estivaux, en passant par les festivités les plus intimes dans l'espace familial, voire dans des espaces comme les clubs sportifs ou les entreprises. Relativement peu travaillées par les sciences sociales, les fêtes sont généralement appréhendées au prisme des publics et de leurs pratiques, avec un intérêt pour les pratiques culturelles, à l'image du festival des Eurockéennes (Djakouane et Négrier, 2015), et surtout pour les sociabilités juvéniles et leurs conduites à risques¹. Ce cadrage des fêtes fait écho au mythe de la jeunesse en perdition, réponse aux supposées monotonies sociales et à la perte d'idéaux ou de repères (Ducourneau, 2010)². Dans des interprétations psychologisantes, la fête se ferait oubli du quotidien, synonyme de mal-être, et réponse aux pressions de l'économie marchande (Dagnaud, 2008). Ces travaux centrés sur l'analyse des fêtes par leurs publics, quand bien même ces derniers participent à leur production, laissent dans l'ombre le rôle des acteur.ices et des organisations dans le façonnement et la régulation de ces festivités, sur lesquels se focalise ce dossier. À rebours d'une conception de la fête comme événement spontané, les contributions de cette livraison éclairent le travail et les travailleurs de la fête, ainsi que les recompositions de l'action publique dans ce domaine.

¹ Les *raves*, rassemblements gratuits et clandestins qui émergent dans les années 1990 autour de la musique techno, ont notamment constitué des événements privilégiés pour observer les usages de substances psychoactives (Lafargue de Grangeneuve, 2009).

² Les fêtes constituent en outre une préoccupation sociale et politique genrée. Au Royaume-Uni par exemple, la figure de la *ladette* (de l'argot *lad* - gars) rend compte d'une supposée convergence des conduites festives des hommes et des femmes. Cette panique morale réactive une représentation problématique plus ancienne, celle de la « fille moderne » pendant l'entre-deux-guerres, consommatrice excessive d'alcool ayant une attitude tapageuse (Jackson et Tinkler, 2007).

La fête, quelles fêtes ?

Émile Durkheim note l'importance de l'organisation et de la mise en scène dans la production des situations d'effervescence sociale. Dans son étude des sociétés australiennes, il montre que les fêtes obéissent à des rythmes spécifiques de la vie sociale. À la vie quotidienne où les individus se dispersent sur le territoire pour satisfaire aux impératifs économiques s'opposent les rassemblements provoqués par les fêtes et les cérémonies religieuses. Ces festivités cristallisent les dimensions collectives et émotionnelles, jusqu'à "l'impression de n'être plus [soi]-même » [Durkheim, 1991 [1912], p. 312]. Les fêtes sont le creuset dans lequel se forment les idéaux, notamment religieux, et par la suspension éphémère des normes, favorisent ce que Durkheim appelle l'intégration sociale :

« L'idée même d'une cérémonie religieuse de quelque importance éveille tout naturellement l'idée de fête. Inversement, toute fête, alors même qu'elle est purement laïque par ses origines, a certains caractères de la cérémonie religieuse, car, dans tous les cas, elle a pour effet de rapprocher les individus, de mettre en mouvement les masses et de susciter ainsi un état d'effervescence, parfois même de délire, qui n'est pas sans parenté avec l'état religieux. L'homme est transporté hors de lui, distrait de ses occupations et de ses préoccupations ordinaires. » (Durkheim, *op. cit.*, p.640)

Dans son *Essai sur le don*, Marcel Mauss (1968 [1925]) analyse comment dans les sociétés d'Amérique du Nord, le *potlatch* est pratiqué lors d'événements importants de la vie d'un individu (mariage, funérailles, succession, initiation, etc.) ou dans le contexte d'une rivalité entre chefs. Ces moments de fête sont ainsi l'occasion de mettre en scène les hiérarchies sociales, le donateur couvrant ses hôtes de cadeaux qu'ils ne seront pas en mesure de lui rendre.

D'autres recherches anthropologiques se sont davantage focalisées sur la dimension d'inversion et de subversion associée aux fêtes. Le carnaval est saisi comme un cas archétypal pour penser l'ordre et le désordre des sociétés (Caro Baroja, 1979 ; Pereira de Queiroz, 1992). Pour Michel Agier et Emmanuelle Lallemand, il caractérise « le principe de la liminarité, de la frontière, de la transgression, du chevauchement » (2018), et donc l'indulgence face aux transgressions, telles que celles des jeunes analysées par Florence Weber lors des "rituels des Mais", tradition paysanne en milieu rural et ouvrier (Weber, 1986). Appréhendés comme catharsis ludique, les fêtes et carnivals peuvent également constituer des moments politiques, voire des pièces du répertoire d'action collective. Dans les contextes post-coloniaux, les habitants d'un quartier défavorisé de Fort-de-France ont par exemple fait du carnaval un outil de "visibilisation culturelle" face aux politiques d'assimilation, et donc un marqueur d'une identité martiniquaise (Arnaud, 2022). La marche des fiertés, initiée aux États-Unis dans les années 1970 participe quant à elle d'un militantisme LGBT dans de nombreux pays.

Plusieurs recherches ont également interrogé les particularités de la fête aujourd'hui. Secteur économique, loisir, spectacle ou simple animation touristique, la fête serait devenue de plus en plus quotidienne, banalisée (Crozat et Fournier, 2005), plus éclatée aussi. À ses contours plus flous s'ajouteraient un déficit de signification, un affadissement des émotions collectives, voire une perte des capacités à produire le désordre (Fournier, 2021). Dans *Faire la fête, pour une sociologie de la joie*, Philippe Steiner montre au contraire la grande actualité de l'approche durkheimienne des fêtes. Moment d'effervescence sociale, la fête s'oppose à la vie quotidienne ; elle est extraordinaire au sens propre. Si elle n'est pas nécessairement un moment de subversion de l'ordre établi, elle reste plus modestement « production de joie que les fêteurs se donnent à eux-mêmes » (Steiner, 2023, p.3).

Des journées d'études, publications collectives - et même une revue, le *Journal of Festive studies* - ont été récemment consacrées aux fêtes pour en saisir les modalités contemporaines³. Ces analyses ne s'inscrivent toutefois pas dans un champ historiquement établi au sein des sciences sociales. Dans le landerneau académique, la fête apparaît même comme un objet peu légitime, et le chercheur se confronte régulièrement aux plaisanteries ou à l'incrédulité, « s'intéresser à une fête relève[rait] du loisir et non du travail » (Vinck, 2019, p.11). Il est d'ailleurs courant que les chercheur.ses soient aussi client.es voire professionnel.les: Ashley Mears (“*girl*”), James Spradley et Brenda Mann (serveuse), ou Alexis Boirot (rabatteuse), sans compter les nombreuses enquêtes basées sur l'observation participante. C'est d'ailleurs le cas de quatre des sept articles de ce dossier⁴. Si la question de la réflexivité n'est pas propre aux enquêtes dans les fêtes, elle se pose avec acuité, sinon spécificité, ici. Catherine Palmer et Kirrilly Thompson (2010) pointent les risques et dilemmes liés à l'investigation d'un terrain où l'alcool est partie prenante, en particulier quand la chercheuse est une femme et les enquêtés des hommes. La consommation peut favoriser l'entrée sur le terrain, légitimer sa présence. L'observation non participante est en effet difficilement compatible avec l'effervescence des comportements. Mais elle peut impliquer, comme dans l'enquête de Marie Bonte (2020) sur les espaces masculinisés de la nuit à Beyrouth, une sexualisation de la relation d'enquête et une négociation des contacts physiques. Le « savoir coupable » - soit la connaissance ou la participation à des activités illégales (Fetterman, 1983) - est également une dimension à prendre en considération. Déclarer participer à certaines fêtes, voire y consommer des drogues, s'avère délicat dans l'espace académique. Expliciter sa position d'enquêteur.ice auprès du lectorat est pourtant crucial car elle façonne pour partie la recherche, qui s'inscrit dans un réseau établi préalablement, influence le choix des lieux d'enquête, voire les objets investis, tout en participant à construire une relation d'enquête particulière (Measham et Moore, 2006).

Le travail de la fête

Derrière les fêtes s'affaire une variété d'individus, professionnel.les mais aussi bénévoles : des portier.ères aux préventeur.ices, des programmeur.ices et gérant.e.s de lieux aux promoteur.ice.s de soirée, voire aux forces de l'ordre. Comment produisent-ils les fêtes et leur effervescence ? Quelles sont les spécificités de ce travail des fêtes ? Qui sont ces travailleur.ses ? Comment dure-t-on dans ces métiers où les temps de loisir semblent parfois se dissoudre dans ceux de l'activité professionnelle ? Si les espaces de la fête sont segmentés, quelques traits saillants peuvent néanmoins être soulevés.

L'apparente spontanéité des fêtes tend à occulter le travail réalisé pour mettre en œuvre cette liesse, mais aussi la chorégraphier, l'encadrer et la réguler. Dans son étude sur les promoteurs de soirée, Ashley Mears (2023) éclaire les logiques sociales qui président aux dépenses somptuaires dans les discothèques de luxe. L'attention portée à la scénographie,

³ Pour les numéros dédiés de revue, voir “Éclats de fête” dans *Socio-anthropologie* (dir. E. Lallement, 2018) ou des numéros consacrés à la nuit : “Politiques de la nuit” dans *Cultures et Conflits* (dir. Candela, 2017) ; « La nuit urbaine. Un espace-temps complexe entre opportunités et inégalités » dans *Emulations* (dir. H. Jeanmougin et E. Giordano, 2020); “Les temporalités du nocturne” dans *Temporalités* (dir. V. Marchand et M. Roussel). Pour les colloques et journées d'étude, voir « Produire et réguler les fêtes », que nous avons coordonné en 2021 (Iresp/Cermes3) et « La vie nocturne et la culture club en temps de pandémie » (coord. G. Robin, I. Liotard, S. Abidi, 2022).

⁴ Claire Bodelet était salariée de la principale association française de clowns à l'hôpital, Gaëtan Mangin exposant dans les rassemblements automobiles, Flore Pavy musicienne dans le gwop-a-po Vokoum et enfin Audrey Safa stagiaire auprès de l'adjoint lillois à la vie nocturne.

l'organisation des tables ou la sélection des client.es vise notamment à assurer la visibilité – et donc la reconnaissance sociale – de celui qui règle les coûteuses bouteilles de champagne. La norme du faste et de l'apparat se retrouve dans des espaces privés, comme les fêtes de mariage, qui exigent un temps de préparation croissant ces vingt dernières années et où les modalités de sélection des invité.es sont une "véritable action performative" (Maillochon, 2016). La production de l'effervescence dans les fêtes a été illustrée par les travaux principalement anglo-saxons sur l'économie de la nuit (« *Night-Time Economy* »). Fiona Measham et Kevin Brain (2005) ou bien encore Keith Hayward et Dick Hobbs (2007) décrivent l'exploitation par les établissements des centres urbains du credo "*work hard, play hard*". La fête se présente comme une rupture avec le quotidien, valorisant une expérience sensorielle que F. Measham et K. Brain (2005) décrit comme un « *controlled loss of control* » où, par les consommations de psychotropes, il s'agit de flirter avec la perte de maîtrise corporelle. Le concept d'« hédonisme calculé » illustre ainsi la combinaison paradoxale des discours de discipline, d'auto-contrôle et d'amusement (Le Hénaff, 2016). Les acteurs alcooliers, omniprésents dans ces lieux, y occupent un rôle clé. Ils encouragent la production de nouvelles normes de consommation - à base de *shots* par exemple -, tout en favorisant la diversification de l'offre (Measham et Brain, 2005). À partir d'affiches et photographies de soirées de discothèques, Rémi Allemand (2010) analyse comment l'érotisation des corps, essentiellement féminins, et les mises en scène du désordre, visent à suggérer leur disponibilité sexuelle auprès du public. Ces caractéristiques constituent d'ailleurs les arguments centraux des rabatteur.ses à la recherche de clients pour leurs établissements (Boiro, 2020).

Des divisions du travail, des formes d'incertitude liées à la clientèle et des normes relationnelles spécifiques s'élaborent aussi dans cet espace festif. Une division sexuelle du travail a été observée de longue date dans ces espaces de la fête. Dans leur ethnographie des bars étudiants américains, J. Spradley et B. Mann (1979) éclairait déjà la répartition des tâches entre serveuses, en première ligne face aux client.es, et « *bartenders* », essentiellement des hommes chargés de préparer les commandes⁵. Dans *The Taxi Dance Hall*, Paul Cressey (1968) décrit comment dans les salles de danse tarifées, le travail des professionnelles consiste non seulement à bien danser mais aussi à paraître suffisamment gaie et dynamique pour être tout le temps sollicitées. Les professionnel.les travaillent à modeler leurs émotions (Hochschild, 1983). Le jeu de séduction (« *flirting game* ») constitue ainsi une norme professionnelle parmi les serveur.se.s (Hall, 1993), où le plaisir doit transparaitre et invisibiliser les formes de pénibilité dans le travail (Fellay, 2010). Si ces différentes formes de travail ne sont vraisemblablement pas propres aux mondes de la nuit (Otis, 2011), la sexualisation y apparaît néanmoins particulièrement marquée. Les promoteurs de soirée analysés par A. Mears (2023) se livrent aussi à un important travail relationnel (Zelizer, 2005) en amont des fêtes afin d'identifier puis convaincre des femmes considérées comme jolies de se rendre dans des soirées au centre desquelles se trouvent des hommes au capital économique important. Organiser des déjeuners, les accompagner à leurs shooting photo, voire leur trouver un logement, permet de construire des relations amicales. "Le capital-filles peut être converti par ces hommes [les promoteurs] en statut social, en relations privilégiées et en affaires lucratives" (p.320), alors qu'inversement, participer aux fêtes est présenté à ces femmes comme un loisir plaisant sans contrepartie financière. L'activité de videur est

⁵ Derrière l'apparente mixité de l'activité de serveur.se aujourd'hui, des facteurs de différenciation et de hiérarchisation de genre s'observent encore. Angélique Fellay (2009) montre notamment que les femmes sont davantage assignées aux horaires continus de journée, plages moins attractives en raison du contenu du travail et des rapports sociaux qui s'y jouent : le rythme y est plus soutenu, les pourboires moins importants, et la clientèle d'habitues plus exigeante.

également et de plus en plus imprégnée de ce travail relationnel. Thomas Fris Søgaaard et Jakob Krause-Jensen (2020) montrent que ces professionnels sont en difficulté face à des attentes nouvelles mettant à mal leur culture de métier, historiquement basée sur les capacités à en imposer et à user de la force. Recrutés le plus souvent parmi les classes populaires ouvrières, ils sont désormais contraints par un nombre croissant d'établissements de la nuit d'intégrer dans leurs pratiques un idéal de relations de service et une attention au client.

Les dynamiques de genre imprègnent la fête et ses travailleurs. Les inégalités d'accès à certaines professions ont été éclairées à partir du cas des artistes se produisant sur scène. Les femmes y sont moins nombreuses en raison de représentations stéréotypées du « talent » (Buscatto et Leontsini, 2011) et du capital social (Buscatto, 2014). En comparant les scènes parisienne et berlinoise de musiques électro - ces dernières étant plus favorables à la présence d'artistes femmes -, Myrtille Picaud (2020) documente ces inégalités à la lumière des configurations professionnelles. Elle montre notamment l'importance de la politisation de cet espace musical, plus prégnante à Berlin et qui fait du genre un critère de sélection légitime.

Les mondes de la fête imprègnent donc les corps de ces travailleur.ses. Les professionnels du service, et particulièrement dans les bars et restaurants, constituent une population particulièrement vulnérable en termes de santé au travail. L'exposition au public est tout d'abord génératrice de tensions (Fellay, 2010). Des psychotropes peuvent aussi être consommés pour tenir face à l'intensité du rythme de travail. Plus généralement, exercer dans un contexte d'horaires décalés des temps sociaux ordinaires affecte leur vie familiale. Leur vie sociale et affective s'articule alors essentiellement autour de cet univers de travail (Ngo Nguene, 2015). Dans la station balnéaire de Lloret del Mar, A. Boirot (2020) rend compte des rétributions symboliques qui peuvent compenser modestement des conditions de travail difficiles, peu valorisées, et précaires des rabatteurs: accéder à des lieux prestigieux, multiplier les aventures sexuelles, ou bien encore faire la fête. L'effacement ou le flou des frontières entre loisirs et travail est fréquent.

D'ailleurs les fêtes reposent beaucoup sur le travail des bénévoles, alors même qu'ils sont relativement peu considérés dans les enquêtes de sciences sociales (Vinck, 2019)⁶. Se pose plus largement la question de la division du travail des fêtes entre bénévoles et professionnels, notamment dans les festivals et fêtes estivales. Vanessa Valero (2002) dans le cas des festivals de rock, comme Camille Gontier (2020), à propos des fêtes du patrimoine maritime, montrent que la pérennisation de ces manifestations implique souvent la professionnalisation des équipes et une distanciation affective à l'évènement. Les spécialistes du patrimoine ou de la culture maritime laissent ainsi place aux intermittent.es du spectacle, technicien.nes ou logisticien.nes.

Le travail de production des fêtes participe d'apprentissages, réinvestissables dans d'autres sphères sociales. Des travaux récents soulignent ainsi l'importance accordée à la construction de sociabilités lors d'événements professionnels. La disposition spatiale des stands, l'organisation temporelle des journées ou encore la mise à disposition de boissons visent à engendrer des rencontres. Cette "convivialité" constitue alors une forme de socialisation aux normes professionnelles (Béliard et Naulin, 2023). Dans le monde périurbain et rural suisse, les événements festifs des sociétés de jeunesse contribuent à la socialisation à des normes de consommation genrées, tout en favorisant l'intériorisation d'un système de valeurs où le travail manuel et la hiérarchie des âges et des sexes sont centraux (Dafflon, 2014). Les fêtes dans les écoles de commerce et d'ingénieurs éclairent aussi de quelles façons se constituent

⁶ Lors de la fête des Vignerons par exemple, les habitant.es de la région jouent le rôle de figurant.e dans le spectacle et les cortèges. Ils étaient près de 5 400 lors de la dernière édition en 2019.

les solidarités étudiantes et le sentiment d'appartenance à l'institution (Subramanian et Suquet, 2016). L'apprentissage différencié des manières de boire selon les écoles y joue un rôle central (Massé, 2002). Les festivités contribuent également à la formation professionnelle des étudiant.es. Par l'organisation de fêtes à HEC, les étudiant.es s'exercent à la pratique de la comptabilité, de la logistique ou encore de la vente, ce qui traduit finalement l'apprentissage d'un « sérieux managérial » (Abraham, 2007). La norme de participation à ces événements est dominante et portée par les directions des établissements, et cela malgré les controverses régulières sur les violences sexistes et sexuelles qui les traversent⁷.

Fêtes et frontières de l'action publique

Quelles sont les logiques sociales et politiques qui président au gouvernement des fêtes? Les fêtes se voient en effet traversées par des enjeux de développement (commerciaux ou touristiques), qui entrent souvent en tension avec des questions de sécurité et de tranquillité publique.

Les fêtes sont devenues un objet d'action publique⁸. L'engagement politique s'observe en effet en France comme ailleurs, afin de développer ce champ économique, parfois avec une gouvernance attitrée. Des Nuits blanches à la Techno Parade, la fête urbaine notamment a été érigée en symbole de l'action des pouvoirs locaux. Instrument de reconquête d'espaces publics, de soutien aux artistes, de développement économique et de démocratisation de l'accès aux œuvres, elle porte autant de promesses annoncées par les élus (Epstein, 2004). Des chercheur.ses se sont intéressés aux transformations des grandes villes du Royaume-Uni et à l'arrivée d'établissements festifs plus ou moins sélectifs (Hobbs, 2003). La *Night-Time Economy* fait référence à l'essor d'une vie nocturne animée, marquée notamment par la dérégulation du système de licences, le poids de l'industrie de l'alcool et la baisse du coût des consommations (Le Henaff, 2016, p.61). Ces espaces ont été largement encouragés par les municipalités dans une perspective d'expansion économique au cours des années 1990, au point de s'imposer comme un élément de rayonnement dans le cadre d'une concurrence mondialisée entre métropoles (Giordano, Mateu et Crozat, 2018). La nuit, avec la délimitation de quartiers dédiés, est désormais considérée comme un pôle d'attractivité à l'égard des touristes et de publics prisés tels que les jeunes actifs ou les étudiants (Guérin, 2015 ; Candela, 2017). Au-delà de leur potentiel économique, ces fêtes sont investies comme un instrument des politiques de développement local, urbain comme rural, et de mise en scène de politiques culturelle et sociale⁹ (Arnaud, 2008).

Face à ce développement largement encouragé par les pouvoirs publics, des effets de capture réglementaire de la vie nocturne par des acteurs marchands ont pu être dénoncés (Hadfield et Measham, 2015). Des chercheur.ses pointent l'uniformisation des pratiques de consommation (Chatterton et Hollands, 2003), la privatisation de la sécurité ou encore les processus de

⁷ Dans son baromètre 2023, l'Observatoire étudiant des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur dresse un état des lieux alarmant, et particulièrement en école de commerce, où un étudiant sur dix déclare avoir été victime d'agression sexuelle (contre 6 % dans l'enseignement supérieur) et où les événements festifs représentent 76 % des cas de viol (contre 59 %).

⁸ Sur les usages politiques des fêtes, voir l'ouvrage collectif d'Alain Corbin, Jérôme Tartakowsky (1994).

⁹ Le déclin économique de certaines campagnes, peu touristiques et attractives, a aussi un impact sur les fêtes. La disparition des débits de boisson a, par exemple, pour effet d'inciter les jeunes ruraux à se retrouver au domicile privé "lieu de sociabilité le plus recommandable mais aussi le plus autonome" (Coquard, 2019, p.59).

spéculation immobilière et d'exclusion de certaines catégories d'habitants (Hadfield, 2008; Hobbs et al., 2007). Ces fêtes urbaines n'ont alors pas manqué de créer de nouvelles tensions, notamment en termes de tranquillité publique. Les phénomènes festifs engendrent des conflits d'usage entre les différents publics qu'ils impliquent : consommateurs, professionnels de la fête, agents publics ou riverains. Des travaux monographiques interrogent l'instrumentation de l'action publique nocturne à l'échelle des villes. À Lille où l'abondante offre festive est concentrée dans deux quartiers, le cadrage du problème de la nuit festive a fait la part belle aux enjeux sécuritaires et d'ordre public (Candela, 2020)¹⁰. À Rennes, Patricia Loncle (2008) et Étienne Walker (2017) rendent également compte de la progressive sanitarisaiton de l'enjeu festif, par des actions de réduction des risques, qui n'écartent toutefois les dynamiques répressives.

Les associations de réduction des risques sont de plus en plus intégrées dans les festivals et dans des lieux moins encadrés comme les *free parties*, même si des difficultés persistent en raison de la méfiance des organisateurs, de la fragilité des financements ou du contrôle des forces de l'ordre (Gérome et Guilbaud, 2021). Les dispositifs de réduction des risques restent, paradoxalement, plus accessibles au sein des *free-parties*, pourtant illégales ou des teknivals que dans des établissements et événements légaux. Les gestionnaires d'établissements festifs et organisateurs de festival craignent les réactions de clients et des autorités locales, susceptibles de renforcer leur contrôle. Appeler à la modération en contexte festif peut d'ailleurs s'avérer être un défi comme le montre le travail de Yohan Selponi sur les agents de prévention auprès de jeunes de milieu populaire. Afin d'invisibiliser la dimension prescriptive de leur action, ils ont paradoxalement tendance "sinon à mettre en scène leurs propres usages de psychotropes, du moins à considérer avec une certaine bienveillance les absorptions festives et masculines d'alcool" (Selponi, 2018, p.109). Les initiatives visant à prévenir les violences sexuelles et sexistes en milieu festif restent quant à elles encore peu investiguées par les sciences sociales.

La régulation des fêtes est bien souvent coproduite, voire déléguée à des acteurs privés. Depuis le début des années 2000, de nouveaux acteurs de la nuit, tels les « night mayors » et « night-time advocacy organisations » jouent ainsi un rôle de médiateur entre les acteurs municipaux, les gérant.es d'établissements et les citoyen.es (Seijas et Gelders, 2021). Ils trouvent un écho en France avec les maires de la nuit et les dispositifs consultatifs tels que les "conseils de la nuit". En les rapprochant des "*street-level bureaucrats*" (Lipsky, 1980), des chercheurs insistent sur le pouvoir discrétionnaire dont disposent les serveur.ses, les gérant.e.s d'établissement ou encore les policier.es. Leur activité, à la fois imprévisible et souvent dictée par l'urgence, les conduit à opérer une sélection des priorités. C'est le cas des patrouilles de police de nuit d'Oslo (Buvik, 2016). Confrontés aux nombreux cas d'ivresse et troubles à l'ordre public, ils travaillent avec des oeillères ("*working with blinders*") et adaptent leur conduite en fonction des réactions des contrevenants (s'ils coopèrent et "font pénitence" ou non), de leur expérience et de leur vision du métier. Une revue de littérature récente consacrée aux serveur.se.s (Buvik et Tutenges, 2018) montre que les client.e.s en état d'ébriété continuent d'être servis par ces professionnels tiraillés par des injonctions contradictoires - faire consommer tout en respectant la loi - et soucieux d'éviter les conflits. La réglementation en vigueur, jugée floue et sujette à interprétation - à l'instar de la qualification d'un état d'ébriété - est d'ailleurs fortement critiquée. L'ethnographie réalisée par Paco Rapin dans des débits de boissons et restaurants montrent que les gérants endossent le rôle de "relais de

¹⁰ Dans certains cas, c'est moins l'alcoolisation que les mictions sur la voie publique qui sont considérées comme un problème public. Lors des fêtes de Bayonne, la municipalité, le comité des fêtes et les cafetiers se renvoient la responsabilité du problème. La prise en charge publique reste alors limitée à de la responsabilisation individuelle, par l'information (Steiner, 2021).

l'action publique" que les autorités font peser sur eux (Candela, 2020) en fonction de leurs intérêts économiques, de leur clientèle et de leur implantation territoriale. Les règles de droit sont d'autant plus facilement appliquées qu'elles convergent avec leurs contraintes immédiates, comme rappeler la fin de service ou se débarrasser de clients indésirables (Rapin, 2021). La mission de canalisation de l'alcoolisation peut aussi être explicitement revendiquée par des responsables d'établissements pour asseoir leur monopole de la distribution d'alcool et espérer engager une relation partenariale avec la police (Candela 2020). Ce travail de régulation, opéré aussi par les portiers, couvre fréquemment des logiques ségrégatives. Plus que la prise en compte du niveau d'alcoolémie, ces dynamiques de sélection des « bons » fêtards, parfois mises en œuvre au nom de logiques distinctives (Rivera, 2010), s'établissent sur des critères sociaux, raciaux, sexués et esthétiques. Dans les activités sportives socialement construites comme masculine et où les consommations d'alcool sont largement encouragées (Le Hénaff et Fuchs, 2014 ; Palmer, 2015), le travail de régulation des conduites festives reste sensible et complexe. Dans le monde du rugby amateur, le principe goffmanien d'inattention calculée prédomine chez les dirigeants, combiné à des relations à la plaisanterie lorsque les conduites festives apparaissent nuire trop ouvertement aux performances sportives (Boubal et Le Hénaff, 2023).

La régulation publique d'événements festifs - notamment lorsqu'il s'agit de rassemblements massifs et illégaux comme les *rave parties* - peut s'avérer particulièrement complexe. Les effets pervers d'une politique strictement sécuritaire (compétence exclusive du ministère de l'Intérieur) et non culturelle ont été largement mis en évidence (Epstein, 2001 ; Tessier, 2003 ; Lafargue de Grangeneuve, 2009 et 2010). Si l'échec des mesures d'interdiction de ces fêtes a progressivement fait place à des mesures d'encadrement, la régulation de ces rassemblements continue d'alimenter des tensions. Le cas de la *rave-party* du Nouvel An de 2020 à Lieuron (Ille-et-Vilaine), qui a réuni plus de 2 500 personnes en période de restrictions dues au COVID-19, a révélé, à nouveau, les difficultés d'intervention de la police qui a dû patienter 36 heures avant de pouvoir mettre fin à la fête. Si le phénomène n'est pas récent, ni propre au monde la fête (pensons aux politiques de gestion des supporters de football, Hourcade, 2020), les grands événements festifs sont de plus en plus fréquemment investis comme des "laboratoires" de politiques de sécurité. L'utilisation de dispositifs numériques notamment - reconnaissance faciale, vidéosurveillance dite « automatisée » avec des algorithmes, systèmes anti-drones, etc. - se banalise et vise à renforcer le contrôle des espaces publics dans les villes (Picaud, 2021).

Les articles réunis dans ce numéro explorent ces différentes dimensions de la production des fêtes à partir d'une diversité de terrains empiriques. Variant les focales, ils éclairent les conditions de fabrication de l'effervescence tout comme les formes de sa régulation, portant souvent le regard sur les situations limites des frontières des fêtes. Ils analysent la constitution de formes festives plus ou moins stabilisées, qui évoluent dans le temps jusqu'à (re-)constituer des traditions festives.

Partant des discours sur la « mort » puis le « renouveau » de « la fête » parisienne, Myrtille Picaud étudie la transformation de la morphologie sociale du monde des soirées électroniques. L'autrice montre que son renouveau correspond à un déplacement géographique (de l'Ouest vers l'Est), économique (d'un modèle fondé sur la sélection à l'entrée et la vente de bouteilles vers une économie plus démocratique fondée sur la vente de verres), culturel (vers une mise en forme de la fête centrée sur la musique et ses créateurs) et politique (par son inscription négociée dans des politiques de renouveau urbain et de dynamisme culturel). Emerge ainsi

une nouvelle forme relativement stabilisée d'organisation des soirées électroniques qui structure l'expérience de la fête.

L'article d'Audrey Safa porte la focale sur les négociations des limites de la fête, et donc sur les acteurs qui s'opposent à ses débordements. À travers l'étude du « Conseil de la nuit » mis en place par la métropole lilloise, elle analyse les mobilisations de comités de riverains et leur capacité – limitée – à construire la fête comme un problème public à travers différents prismes – nuisances sonores, santé publique. L'observation du conseil de la nuit permet d'analyser le travail politique et argumentatif des acteurs en présence ; mais la construction de l'ordre négocié de la nuit lilloise est distribuée dans de multiples arènes, faisant du contact direct avec les élus le relais premier des préoccupations des parties prenantes.

Où commence et où finit la fête ? Comment en définir les frontières et les participants ? En étudiant une association d'artistes clowns intervenant dans des services pédiatriques, Claire Bodelet s'intéresse à la façon dont les espaces de la fête sont l'objet de négociations permanentes. Les artistes-clowns gèrent en permanence la tension entre le respect de l'ordre hospitalier nécessaire au soin et la nécessité, justement, que leur activité festive perturbe suffisamment la routine pour produire son effet. Ils négocient en continu, en coulisse avec le personnel médical comme dans le flux de l'activité, l'enrôlement des participants - patients, accompagnants et personnel médical - ainsi que les degrés de provocation et de déstabilisation acceptables afin de susciter une effervescence ponctuelle la plus partagée possible dans des contextes marqués par les émotions associées à la maladie.

La production d'espaces festifs « spontanés » est également au centre de l'article de Gaetan Mangin, qui analyse un rassemblement « sauvage » d'amateurs de voitures dans la banlieue lilloise. En l'absence de structure associative, les participants se réunissent de façon régulière dans l'espace public, occupant parkings ou terrains vagues ; le plaisir festif réside ici dans le partage d'une convivialité autour des objets automobiles, entre la communauté de pratique et la sociabilité festive avec des inconnus. L'espace festif est pourtant fortement régulé, à la fois par une hiérarchie liée aux voitures possédées et par les normes plus ou moins implicites proscrivant un ensemble de comportements perturbateurs, dont le respect permet le prolongement de la convivialité et l'évitement des sanctions policières.

Quand elles s'inscrivent dans des temporalités longues, les fêtes travaillent, réinventent et créent des traditions. Adoptant une perspective historique, Jedediah Sklower décrit la construction dans l'après-guerre d'un modèle des fêtes de la Jeunesse Communiste et sa mise en tension par les logiques de démocratisation culturelle. À partir d'un important travail d'archives, l'auteur décrit la double fonction de ces fêtes : en plus d'être des moments d'effervescence collective mettant en avant le parti, sa préparation est l'occasion d'une forte mobilisation militante. La satisfaction de ces deux objectifs et de ces deux publics ne va pas de soi ; ces fêtes hésitent ainsi, au cours de la période, entre des formes centrées sur le public des militants autour d'une définition interne de la culture communiste, et une fête plus ouverte sur la culture de masse, touchant un public élargi, au risque de la festivalisation.

L'articulation entre mobilisation et participation d'un public large est également à l'œuvre dans les fêtes de reconstitutions historiques. Maria-Elena Buslacchi propose ainsi un panorama des fêtes historiques du Nord-Ouest italien, avant de développer le cas du tournoi historique des Bourgs de Suse, dans le Piémont. Les membres du comité d'organisation (le *Pro Loco*) construisent la fête à la fois comme un spectacle pour le grand public et comme un moment de mobilisation et d'effervescence de la population locale. Ils font preuve, dans leur construction de formes festives, à la fois d'une grande liberté – dans le choix des événements

commémorés, des épreuves, des spectacles, des délimitations des bourgs – et de nombreuses exigences contraignantes – recherche de vérité des récits historiques et des costumes, règles de constitution des équipes participantes, etc. En résultent des formes festives délibérément inventées comme spectacles mais légitimes à revendiquer une pertinence historique.

C'est une autre dynamique des formes festives qu'aborde l'article de Flore Pavy sur les « gwoup-a-po » guadeloupéens. En réaction à la transformation, par les acteurs économiques et politiques locaux, du carnaval en spectacle rentable et dépolitisé, les membres de ces *gwoups* déploient des formes issues des cultures populaires et ouvrières locales qui conservent un pouvoir de contestation. Contre les orchestres qui « défilent » dans les cortèges du carnaval, les « gwoup-a-po » (à peaux, du nom du matériau de leurs instruments) « déboulent », affirmant leur autonomie et perturbant l'ordre de la fête dominante, en mettant en avant de nombreuses composantes issues de l'histoire coloniale et ouvrière de l'île.

Parmi les nombreux apports des articles de ce dossier, soulignons en premier lieu la façon dont ils éclairent (ou déplacent) le rapport à la transgression, en étant attentifs à décrire la manière dont l'effervescence est contenue et contrôlée. Contrairement aux observations pointant les dimensions transgressives des fêtes, la plupart des articles donnent à voir des fêtes largement régulées, voire policées. Pour être fidèle aux reconstitutions historiques en Italie, la “tendance à la sobriété” est ainsi de mise (M. E. Buslacchi). Les interactions sont dans ce cadre proscrites avec le public, et les figurants ont pour consigne de ne surtout pas se singulariser. Les clowns à l'hôpital doivent quant à eux négocier leur activité, et ne pas (trop) perturber le fonctionnement des soins (C. Bodelet). Si on emprunte à un imaginaire de la transgression (en investissant des lieux inédits comme les friches urbaines, en simulant la transgression des rapports de pouvoir à l'hôpital), on limite en revanche les comportements trop tapageurs dans les rassemblements automobiles pour éviter d'attirer l'attention des forces de l'ordre (G. Mangin). La proximité et la médiation avec les pouvoirs publics sont d'ailleurs de mise pour organiser des fêtes dans des espaces inédits (M. Picaud).

Les articles éclairent, deuxièmement, le rôle de l'action publique dans les fêtes. Les villes notamment apparaissent ici comme un poste d'observation privilégié pour saisir l'action publique en la matière. Les pouvoirs publics ne sont pas uniquement des régulateurs (limiter les débordements et maintenir l'ordre public) mais ils produisent, organisent et participent très directement aux fêtes. À Paris (M. Picaud), en déconcentrant les quartiers des fêtes électro, ils contribuent à modifier le rapport entre centre et périphérie. Ce cadrage urbain des fêtes s'avère congruent avec les intérêts du secteur touristique pour défendre la nuit comme facteur d'attractivité. À Lille aussi, la formalisation d'un Conseil de la Nuit (A. Safa) est un moyen pour la municipalité de reprendre la main sur un dispositif dominé par les acteurs économiques et de contenir les contestations des collectifs d'habitants. Si ces derniers gagnent du terrain, le bruit comme problème public peine toutefois à s'imposer face à la promotion d'une nuit festive. Ce sont également des “villes en fête” (hors les murs) qui essaient dans les municipalités communistes pour favoriser la participation populaire (J. Sklower).

Bibliographie

Abraham Y., 2007. Du souci scolaire au sérieux managérial, ou comment devenir un « HEC » *Revue française de sociologie*, 48, 37-66. <https://doi-org.acces-distant.sciencespo.fr/10.3917/rfs.481.0037>

Agier M., Lallement E., 2018. Carnavals de Bahia et d'ailleurs. La ville, la fête et l'incertitude du monde : entretien avec Michel Agier, *Socio-anthropologie*, 38, 153-166.

- Allemand R., 2010, De la mystification des pratiques à la négation du réel ? Ethnographie de discothèques montpelliéraines, *Déviance et Société*, 2010, 34(1), 29- 48.
- Arnaud L., 2008. Entre expérimentation culturelle et domestication économique : les ambiguïtés d'une médiation par l'art dans le carnaval de Notting Hill et le défilé de la Biennale de la danse de Lyon. *Lien social et Politiques*, 60, 91–103.
- Arnaud L., 2022. De la résistance culturelle à l'action *par* et *sur* la culture en Martinique. Éléments pour une analyse des mouvements culturels, *Sociologie*, 13, 361-379. <https://www.cairn.info/revue--2022-4-page-361.htm>.
- Béliard A.-S., Naulin S. (eds.), 2022. *Trade Shows in the 21st Century : The Role of Events in Structuring Careers and Professions*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing.
- Boirot A., 2020. Là où vont les garçons : une anthropologie du tourisme festif (Lloret de Mar, Costa Brava), thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, EHESS.
- Bonte M., 2020. Faire du terrain dans l'univers noctambule de Beyrouth. La distance comme négociation et comme assignation, *Émulations*, 33, DOI : 10.14428/emulations.033.07
- Boubal C., Le Hénaff Y., 2023. L'ordre négocié de l'alcool au rugby et en escalade, rapport pour l'IReSP, AAP « Lutttes contre les addictions aux substances psychoactives ».
- Buscatto M., Leontsini M., 2011. Les pratiques des stéréotypes de genre et la reconnaissance artistique à l'épreuve des stéréotypes de genre, *Sociologie de l'art*, 17-18, 7-13.
- Buscatto M., 2014. La féminisation du travail artistique à l'aune des réseaux sociaux, *Sociologie de l'art*, 23-24, 129-152.
- Buvik K., 2016. «The Hole in the Doughnut: A Study of Police Discretion in a Nightlife Setting », *Policing and Society*, 26 (7), 771-788.
- Buvik, K. Tutenges S., 2018. Bartenders as street-level bureaucrats: theorizing server practices in the nighttime economy, *Addiction Research & Theory*, 26(3), 230–237.
- Candela, 2017. Pour une sociologie politique de la nuit, *Cultures et Conflits*, 105-106, 7-27.
- Candela, 2020. “Qui va gérer l'alcoolisation des jeunes lillois? La régulation de la nuit festive comme translation entre pouvoirs publics et acteurs privés”, Le Hénaff Y. (dir), *Penser l'alcool au cœur des sciences sociales*, Presses Universitaires de Paris Nanterre, p.59-85.
- Caro Baroja J., 1979. *Le Carnaval*, Paris, Gallimard, Madrid, 1965.
- Chatterton P., Hollands R., 2003. *Urban Nightscapes: Youth Cultures, Pleasure Spaces and Corporate Power*, London, Routledge.
- Corbin A., Gérome N., Tartakowsky D. (dir.), 1994. *Les usages politiques des fêtes aux 16e-20e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Coquard B., 2022. *Ceux qui restent: Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte.
- Cressey P., 1968. *The taxi-dance hall ; a sociological study in commercialized recreation and city life*, New York, Greenwood [1^{re} ed. 1932].
- Crozat D., Fournier L., 2005. De la fête aux loisirs: événement, marchandisation et invention des lieux. *Annales de géographie*, 643, 307-328. <https://doi.org/10.3917/ag.643.0307>
- Dafflon A., 2014. *Ethnographie d'une société de jeunesse campagnarde*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».

- Dagnaud M., 2008. *La teuf, essai sur le désordre des générations*, Paris, Éditions du Seuil.
- Djakouane A., Négrier E., 2018. La fête en festival : fête en soi ou fête pour soi ?, *Socio-anthropologie*, 38, 31- 48.
- Ducourneau N., 2010. Usage de drogues en milieu festif. Rapport au risque et définition de la santé chez les jeunes consommateurs, *Agora débats/jeunesses*, 54(1), 113-124.
- Durkheim E., 1912. *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF.
- Epstein R., 2001. les raves ou la mise à l'épreuve underground de la centralité parisienne, *Mouvements*, 13(1), 73-80.
- Epstein R., 2004. Villes défaites: l'étrange engouement des élus locaux pour la fête, *Vacarme*, 3(3), 15-19.
- Fellay A., 2009. « Des heures sans valeur » : le travail des serveuses en horaire de jour, *Nouvelles Questions Féministes*, 28(2), 80-92.
- Fellay A., 2010. *Servir au restaurant : sociologie d'un métier (mé)connu*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne.
- Fetterman D., 1983. Guilty Knowledge, Dirty Hands, and Other Ethical Dilemmas: The Hazards of Contract Research, *Human Organization*, 42(3), 214-224.
- Fournier L.S., 2021. La fête est-elle non-essentielle ?, *La Vie des idées*, 23 mars 2021. ISSN : 2105-3030. URL : <https://laviedesidees.fr/La-fete-est-elle-non-essentielle>
- Gérome C., Guilbaud F., 2021. Usages de drogues et réduction des risques et des dommages en contextes festifs techno : quelques enseignements de 20 ans d'observation in situ. *Psychotropes*, 27, 87-112. <https://doi.org/10.3917/psyt.273.0087>
- Giordano E, Nofre J. Crozat D., 2018. La touristification de la vie nocturne: une nouvelle frontière pour la recherche sur la nuit urbaine, *Cybergeog: European Journal of Geography* [En ligne], Politique, Culture, Représentations, document 866, DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeog.29473>
- Guérin F., 2015. L'easyjet-setting de Paris à Berlin, *Téoros* [Online], 34, 1-2.
- Gontier C., 2020. Les fêtes du patrimoine maritime en Bretagne : du "rendez-vous des marins" au festival international, fonctions et usages de la festività patrimoniale, thèse de sociologie. Université de Bretagne occidentale.
- Hadfield P., 2008. From threat to promise. Nightclub 'Security', Governance and Consumer Elites, *The British Journal of Criminology*, 48(4), 429-447.
- Hadfield P., Measham F., 2015. The outsourcing of control: Alcohol law enforcement, private-sector governance and the evening and night-time economy, *Urban Studies*, 52(3), 517-537.
- Hall E., 1993. Smiling, Deferring, and Flirting. Doing Gender by Giving Good Service, *Work and Occupations*, 20 (4), 452-471.
- Hayward K., Hobbs D., 2007. Beyond the binge in « booze Britain »: market-led liminalization and the spectacle of binge drinking, *British Journal of Sociology*, 58(3), 437-456.
- Hobbs D., O'Brien K., Westmarland L., 2007. Connecting the gendered door: women, violence and doorwork, *British Journal of Sociology*, 58(1), 21-38.

- Hochschild A., 1983. *The managed heart: Commercialization of human feeling*, Berkeley, University of California Press.
- Hourcade N., 2020. Les politiques de gestion des supporters de football en France : de la “tolérance zéro” à une articulation entre répression et prévention ?, *Archives de politique criminelle*, 42, 155-171.
- Jackson C., Tinkler P., 2007. “‘Ladettes’ and ‘modern girls’: ‘Troublesome’ young femininities”, *The Sociological Review*, 55, 251–272.
- Lafargue de Grangeneuve, L. 2009. Drogue et techno : les contradictions de l'État, *Sciences sociales et santé*, 27, 7-32. <https://doi.org/10.1684/ss.2009.0401>
- Lafargue de Grangeneuve L., 2010. *L'État face aux rave-parties. Les enjeux politiques du mouvement techno*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- Le Hénaff Y., 2016. Apprendre à « gérer » sa consommation : une approche biographique de l'alcoolisation chez les étudiants, *Agora débats/jeunesses*, 76(1), 61-74.
- Le Hénaff Y., Fuchs J., 2014. « On n'est pas là pour faire le show. » La troisième mi-temps au rugby féminin, entre provocations et regards d'hommes, *Terrains & travaux*, 24(1), 143-163
- Lipsky M., 1980. *Street Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, New-York, Russell Sage Foundation.
- Loncle P., 2008. Des préoccupations sociales à la santé publique : la prise en charge locale des jeunes. L'exemple rennais, *Histoire@Politique* 24(1), 13-13.
- Maillochon F., 2016. *La passion du mariage*, Paris, PUF.
- Masse B., 2002. Rites scolaires et rites festifs : les « manières de boire » dans les grandes écoles, *Sociétés contemporaines*, 47, 101-129.
- Mauss M., 1968, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* (1925) dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, Puf.
- Mears A., 2023. *Very Important People. Argent, gloire et beauté: enquête au cœur de la jet-set*, Paris, La Découverte.
- Measham F., Brain K., 2005. ‘Binge’ drinking, British alcohol policy and the new culture of intoxication”, *Crime Media Culture*, 1(3), 262-283.
- Measham F., Moore K., 2006. Reluctant reflexivity, implicit insider knowledge and the development of club studies, In B. Sander, *Drugs, Clubs and Young People*, Ashgate, Aldershot, 13-25.
- Ngo Nguene MR., 2015. Les formes différenciées d'usages de produits psychoactifs au travail : les cas des bars-restaurants et des chantiers du bâtiment, *Psychotropes*, 21(1), 77-95.
- Otis E., 2011, *Markets and Bodies : Women, Service Work, and the Making of Inequality in China*, Standfor, Stanford University Press.
- Palmer C., Thompson K., 2010. Everyday risks and professional dilemmas: fieldwork with alcohol-based (sporting) subcultures, *Qualitative Research*, 10(4), 421-440 .
- Palmer C., 2015. *Rethinking drinking and sport. New approaches to sport and alcohol*, Routledge.
- Pereira de Queiroz M. I., 1992. *Carnaval brésilien: le vécu et le mythe*, Paris, Gallimard.

- Picaud M., 2020. Quand le genre entre en scène. Configurations professionnelles de la programmation musicale et inégalités des artistes dans deux capitales européennes, *Sociétés contemporaines*, 119(3), 143-168.
- Picaud M, 2021; Les grands événements, olympiades de la sécurité urbaine numérique ?, *Métropolitiques*, 16 décembre 2021, URL : <https://metropolitiques.eu/Les-grands-evenements-olympiades-de-la-securite-urbaine-numerique.html>
- Rapin P., 2021. Des petits patrons relais de l'action publique: Le cas des débitants de boissons, cibles et intermédiaires des politiques de santé publique, *Gouvernement et action publique*, 14(4), 93-111. <https://doi.org/10.3917/gap.214.0093>
- Rivera L.A., 2010. Status Distinctions in Interaction: Social Selection and Exclusion at an Elite Nightclub, *Qualitative Sociology*, 33, 229–255.
- Seijas A, Gelders MM., 2021, Governing the night-time city: the rise of night mayors as a new form of urban governance after dark, *Urban Stud* 58(2), 316–334. <https://doi.org/10.1177/0042098019895224>
- Selponi Y., 2018. « On peut boire trois verres sans être montré du doigt ». Prévenir les addictions et contrôler les jeunes des classes populaires, *Terrains & travaux*, 32(1), 107-128.
- Søgaard T.F., Krause-Jensen J., 2020. Bouncer service work: emotional labour and flexible masculinity, *Journal of Organizational Ethnography*, 9(1), 30-43.
- Spradley J., Mann B., 1979. *Les bars, les femmes, et la culture*, Paris, PUF.
- Steiner P., 2021. Mictions impossibles. Uriner dans l'espace public aux fêtes de Bayonne. *Ethnologie française*, 51, 425-440.
- Steiner P., 2023. *Faire la fête. Sociologie de la joie*, Paris, PUF.
- Subramanian D., Suquet J.B., 2016. Esprit de corps et jeux de distinction étudiants Deux faces d'un week-end d'intégration dans une école de commerce, *Sociologie*, 7(1), 5-22.
- Tessier L., 2003. Musiques et fêtes techno : l'exception franco-britannique des free parties. *Revue française de sociologie*, 44, 63-91.
- Valero V., 2002,. « Le festival de rock : entre passion et désenchantement... », *Volume !*, [En ligne], n°1, mis en ligne le 15 mai 2004, consulté le 22 avril 2019.
- Vinck D., 2019. *Les métiers de l'ombre de la Fête des Vignerons*, Lausanne, Antipodes.
- Walker É., 2017. De la discipline au travail électoral ? Gouverner l'espace-temps récréatif nocturne à Rennes, *Cultures & Conflits*, « Politiques de la nuit », 105-106, 123-143.
- Weber F., 1988. "1er-Mai, fais ce qu'il te plaît." Réinterprétations contemporaines d'éléments folkloriques dans une petite ville ouvrière de l'Auxois, *Terrain*, 11, 7-28.
- Zelizer V., 2005, *La signification sociale de l'argent*, Paris, Seuil.